

Familles allophones

Des crèches misent sur l'image pour parler à tous

Comment se faire comprendre sans langue commune? Par exemple grâce aux cartes conçues pour les besoins de la petite enfance

Éric Budry
@BudryEric

Il s'appelle «Entre nous», et c'est peu dire que ses nombreux parents sont heureux d'annoncer la naissance de ce nouvel outil de communication spécifiquement conçu pour les besoins des institutions de la petite enfance. Jeudi, tous étaient présents à Lancy pour le lancement de ce matériel inventé à Genève pour faciliter la transmission des informations entre les éducatrices et les nombreuses familles allophones qui fréquentent leurs lieux d'accueil.

«Cette communication est indispensable si l'on veut établir une relation de confiance avec les parents et ouvrir la voie à la coéducation», a souligné lors de la présentation Anne Hiltbold, conseillère administrative de Carouge.

Comment une mère peut-elle expliquer que son fils a eu de la fièvre la nuit passée si elle ne parle pas français? Et comment le répondant de son fils dans la crèche pourra-t-il lui faire savoir facilement que son enfant a en fait passé une très bonne journée? Grâce à des dessins, s'est dit un jour Isabelle Dupuis, initiatrice du projet et directrice à l'époque d'un espace de vie enfantine à Carouge. L'idée était née, mais il a ensuite fallu réunir beaucoup de compétences avant d'aboutir.

Une réalisation d'équipe

«Nous accueillons des enfants de nombreuses familles allophones dans notre institution située en zone urbaine, a expliqué Isabelle Dupuis. Au début, pour mieux nous faire comprendre, nous faisons des petits dessins. Puis nous avons construit un répertoire de 99 images illustrant toutes les situations clés. Mais, très vite, il a été évident que nous avions besoin d'appuis et d'expertises.»

Ces renforts sont arrivés, con-



La boîte destinée aux parents contient 99 images, celle pour les enfants 41. LAURENT GUIRAUD

«Cette communication est indispensable si l'on veut établir une relation de confiance avec les parents»

Anne Hiltbold
Conseillère administrative
de la Ville de Carouge

vaincus de la pertinence du projet: ce sont la Commune de Carouge, celles de Lancy et de Plan-les-Ouates, le Bureau de l'intégration des étrangers, la Haute École de travail social (HETS), l'association Camarada et les Établissements publics pour l'intégration (EPI). Un exemple particulièrement réussi de partenariats multiples qui a été salué par le conseiller d'État Thierry Apothéloz.

Une première version d'«Entre nous» est née en 2016 de cette collaboration. Elle a été testée dans des institutions des trois communes concernées. La 2^e édition a été lancée officiellement jeudi avec comme objectif une plus large diffusion. Nicolas Roguet, le délégué à l'intégration, a du reste avoué espérer que le concept séduira au minimum les autres cantons romands.

Un dispositif très complet

Physiquement, «Entre nous» est constitué de deux boîtes contenant chacune un jeu de cartes. La première contient 99 images destinées aux relations entre les parents et

les professionnels de l'enfance. La seconde est une sélection de 41 cartes de la première boîte (dans un plus petit format), à disposition des enfants pour interagir et jouer entre eux.

Le dispositif comprend aussi un grand poster reproduisant les cartes, un flyer traduit en dix langues, une application ainsi qu'un manuel d'accompagnement pour les professionnels. La HETS a également mis au point un module d'enseignement pour ces derniers.

Car si ce projet paraît simple en apparence et donc efficace, comme l'a souligné Xavier Magnin, conseiller administratif de Plan-les-Ouates, l'utilisation de l'outil demande du doigté. «L'idée que le visuel est capable de remplacer la parole a ses limites, a prévenu Anahy Gajardo, adjointe scientifique à la HETS. Car les images véhiculent en fait des notions et des valeurs acquises. Elles ne sont pas comprises partout de la même manière. Et c'est une chose à intégrer si on veut tirer le meilleur profit de ces 99 cartes.»

En bref

Mystérieux malaises en série au collège

Corsier Une vingtaine de jeunes adolescents ont été pris en charge par les services sanitaires au cours d'une journée sportive organisée jeudi au Collège Saint-Louis, à Corsier, un établissement privé couvrant les années du Cycle d'orientation. Vers la mi-journée, plusieurs de ces jeunes ont successivement présenté des symptômes de malaise, se plaignant de nausées et de maux de tête. Selon la police cantonale, trois d'entre eux ont été conduits en pédiatrie pour observation. Les autres ont été ramenés chez eux par leurs parents. Selon Serge Pradervand, premier lieutenant au Service d'incendie et de secours, qui a dépêché onze véhicules sur place, l'origine des maux reste inconnue. Il faudra attendre plusieurs jours pour avoir le résultat des analyses pratiquées sur la nourriture et les boissons servies durant la matinée. **M.M.**

Couacs répétés sur le réseau de trams

Plainpalais Un tram 12 (photo) qui circulait sur la rue de Carouge en direction de Moillesulaz a déraillé jeudi vers 15 h 20 aux abords du rond-point de Plainpalais. Cause de cet accident: le véhicule a entraîné sur son passage une massette, soit un gros marteau de chantier, un outil qui a fini par



faire dévier le tram de la voie ferrée. Les lignes 12 et 18 ont été perturbées jusque vers 17 h, impliquant des déviations et la mise en place de navettes. Par ailleurs, les lignes de tram 14 et 18 ont subi d'autres perturbations durant le même après-midi en raison d'un accident avec un véhicule privé dans le secteur de Blandonnet. **M.M.**

Brigandage à main armée à Cornavin

Délit Un brigandage a été perpétré jeudi en début d'après-midi dans un commerce situé à l'étage dans un immeuble de la rue de Chantepoulet. Selon nos informations, la société visée est active dans les achats et ventes de métaux précieux et dans les expertises. «L'auteur était armé, mais il n'y a pas eu de blessés, indique Henri Della Casa, porte-parole du pouvoir judiciaire. Le suspect a pu prendre la fuite.» **M.M.**

Un coach pour votre poubelle à Carouge

Environnement Depuis lundi, 25 ménages carougeois reçoivent durant six mois l'appui d'un coach afin de réduire leur production de déchets. Des conseils personnalisés seront fournis pour chaque situation, de la famille nombreuse à la personne vivant seule. «Cet accompagnement se veut flexible et informel», précise la Commune. Carouge espère diminuer son volume de déchets incinérés de 30% en trois ans. **M.M.**

Succès pour les voitures d'occasion

Salon Les organisateurs du 26^e Salon de la voiture d'occasion, qui s'est tenu de jeudi à dimanche à Palexpo, affichent leur satisfaction. Le chiffre d'affaires réalisé est en hausse de 12,6% par rapport à l'an dernier. **M.M.**

Ils veulent un État neutre sans aucun signe religieux

L'association La Laïcité, ma liberté lance sa campagne pour la Loi cantonale sur la laïcité de l'État

La date du référendum est à peine validée que l'association La Laïcité, ma liberté a déjà lancé sa campagne en faveur de la loi cantonale sur la laïcité de l'État (LLE).

Préserver la neutralité religieuse de l'État, garantir la laïcité en assurant que tous les employés de l'État en contact avec le public et l'ensemble des élus cantonaux et communaux s'abstiennent de signaler de façon ostentatoire leur religion dans le cadre de leurs fonctions: tels sont les objectifs de cette loi dont le texte a abouti après plus de deux ans de travaux en commission. Des dispositions qui n'empêchent en aucun cas l'État de conserver des relations avec les différentes communautés religieuses.

Pour Pierre Gauthier, membre de l'association, «cette loi répond à une question centrale de notre société. Il en va de nos valeurs républicaines de liberté et d'égalité. L'État est un espace neutre. Les élus ont un mandat représentatif. Il en va de même des agents de l'État. Il ne peut pas y avoir de confusion. Nous devons tout faire pour assurer qu'il n'y ait pas de problèmes d'influence et de partialité, et ce en garantissant la laïcité.» Selon la loi proposée, dans

des situations de troubles graves à l'ordre public, le Conseil d'État pourrait également interdire dans l'espace public le port de signes religieux ostentatoires: «Nous parlons ici de situations de crise exceptionnelles qui portent atteinte à la sécurité publique ou à la protection de l'ordre. Il faut pouvoir anticiper. Ces dispositions sont nécessaires et sont d'ailleurs conformes à la Convention européenne des droits de l'homme.»

L'association se veut apolitique et areligieuse, l'idée étant de dépasser les clivages partisans. Si la campagne démarre aussi tôt c'est, comme le dit Natacha Buffet-Desfayes, «pour nous faire connaître, faire connaître notre position en faveur de la laïcité, et donc de la liberté, et rassembler un maximum de soutiens autour de cette question d'ici à la fin de l'année». Et on peut le comprendre. Cette loi divise et crée la controverse au sein même des différents partis. Les dépositaires du référendum contre ce texte ont recueilli 8300 voix sur les 6500 nécessaires. La loi est jugée inutile par ses opposants, trop interventionniste, discriminante envers les femmes de confession musulmane qui souhaitent porter le voile et contraire aux droits fondamentaux. Le débat sera intense jusqu'en février sur un thème qui risque de faire couler beaucoup d'encre. **Emmanuelle Birraux**

Un chasselas et un gamay décrochent la palme à Berne

Deux vins genevois ont été couronnés ce 18 octobre au Grand Prix du vin suisse. Issus de deux domaines qui voient la vie en couple

Fort de plusieurs nominations, la petite délégation qui s'est embarquée de Genève pour la soirée du Swiss Wine Award espérait des distinctions... Ce fut la consécration, qui plus est pour deux exploitations très proches.

À la nuit tombante, dans le cadre somptueux du Kursaal de Berne, rempli d'environ 400 personnalités du monde vitivinicole, Bertrand Favre (Domaine de Mio-lan, Choulex) a décroché le prix spécial Bio Suisse, qui récompense le vin biologique ayant obtenu la plus haute note. Il le doit à

son chasselas non filtré. Belote et rebelote, puisque Sarah Meylan (Domaine de la Vigne Blanche, Coligny) s'est aussi retrouvée au premier rang pour son gamay, à égalité avec le Domaine de Chantemerle, situé à Tartegnin.

Ce résultat, assez exceptionnel pour les vins du canton, prend une allure de conte de fées. Les deux vainqueurs, tout en conservant chacun leur domaine, ont en effet uni leurs destinées et sont parents de quatre filles. Dans ses bagages, la délégation genevoise rapporte aussi une 3^e place pour le garanoir de Bertrand Favre (encore lui) et une distinction pour le gamay de Nicolas Seiler (Château des Bois, Satigny).

Quant au titre, très convoité, de la Cave suisse de l'année, il est revenu à Diego Mathier, le fameux encaveur de Salquenen (VS). **D.E.**

PUBLICITÉ

Partenaire média

Tribune de Genève

KATIE MELUA
WITH THE GORI WOMEN'S CHOIR

WITH SPECIAL GUEST: KEEVA

11.11.2018 GENÈVE THÉÂTRE DU LÉMAN

act ENTERTAINMENT Like us on facebook ticketcorner.ch Tickets und Infos: WWW.ACTNEWS.CH